



Informations municipales

La continuité pédagogique par le numérique :

Parce que la crise sanitaire a mis en évidence les disparités d'accès au numérique pour les petits écoliers, Gragnague a, sans hésiter, souhaité répondre à l'appel à projets lancé en 2021 par l'Etat pour un socle numérique dans les écoles. Ce dispositif vise à soutenir la généralisation du numérique éducatif pour l'ensemble des écoles élémentaires et primaires (cycles 2 et 3).

Il intègre trois volets essentiels : l'équipement des écoles d'un socle numérique de base, les services et ressources numériques et l'accompagnement à la prise en main des matériels, des services et des ressources numériques.

Concrètement, pour l'école des Petits Artistes, cela va se traduire par l'installation durant les vacances de Noël, de vidéoprojecteurs interactifs assortis de PC portables et de tableaux blancs dans chaque classe élémentaire, de formations pour la prise en main des outils, d'une valise mobile dotée de 15 tablettes et facilitant le déplacement de classe en classe pour des usages adaptés aux besoins pédagogiques.

En 2022, ce déploiement va être complété par l'installation progressive d'un espace numérique de travail (ENT) pour chaque classe élémentaire, permettant ainsi à l'enseignant de communiquer plus aisément avec les familles et les enfants.

Le coût total de cet équipement s'élève à 48 086 € avec l'octroi d'une subvention de 20622 € dans le cadre du "Plan de Relance de l'Etat".

A noter : les menus proposés à la cantine sont accessibles sur www.gragnague.fr/restauration-scolaire-2 mais aussi sur <https://gragnague.les-parents-services.com>.

Dématérialisation de l'urbanisme :

A partir du **1er janvier 2022**, un usager pourra déposer toute demande d'autorisation d'urbanisme en ligne à tout moment et où qu'il soit, dans une démarche simplifiée et sans frais sur le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>

Les bénéfices de la dématérialisation sont multiples pour les pétitionnaires, usagers ou professionnels :

- Un gain de temps, et la possibilité de déposer son dossier en ligne
- Une démarche plus économique et plus écologique, et des économies sur la reprographie de documents en plusieurs exemplaires ou l'affranchissement de courriers recommandés
- Plus de transparence sur l'état d'avancement de son dossier, à chaque étape de l'instruction
- Pour les services des collectivités : Une amélioration de la qualité des dossiers transmis, avec la suppression des étapes de ressaisie, source d'erreur.
- Une meilleure traçabilité des dossiers et de leurs pièces et une coordination facilitée entre les services devant rendre un avis (administration et services consultés)
- Une meilleure qualité de service auprès des usagers.



Le train du Père-Noël :



Le train historique de Toulouse circulera pendant 4 jours avec le Père-Noël.

Celui du **dimanche 12 décembre** sera assuré par une traction vapeur et reliera Toulouse à Carmaux avec arrêt en gare de Gragnague.

Renseignements et inscriptions : 05 61 09 42 61 - <https://www.trainhistorique-toulouse.com>

Tout au long du voyage un clown amusera les enfants et le Père Noël remettra un cadeau à chaque enfant de moins de 12 ans. Les maquilleuses grimeront ceux qui le souhaitent en les transformant en lion, chat, panthère ou autres masques originaux. Une pochette-goûter est offerte à chaque enfant de moins de 12 ans. La voiture bar-animation spécialement décorée pour cette occasion sera à la disposition des participants durant tout le trajet. Elle sera occupée par le Père Noël et les maquilleuses.

Attention : ces trains, très demandés affichent souvent complet. Aussi, nous ne saurions trop vous recommander de réserver le plus tôt possible.

Informations associatives :

Soirée au profit du Téléthon :

L'Orchestre d'Harmonie de la Musique de la Vallée du Girou, Flamencométis et les Harmonicistes s'associent pour vous proposer une soirée Danse et Musique au bénéfice de la 35ème édition du Téléthon à l'Espace Debat-Ponsan le **4 décembre de 20h30 à 23h00**.



Spectacle alternant danses Flamenco et musiques variées.

Grande tombola grâce à la généreuse contribution de nos partenaires, les magasins JouéClub de Rouffiac-Tolosan et de Saint-Sulpice-La-Pointe et l'Atelier Ficat de Saint-Marcel-Paulel.

Buvette avec boissons fraîches et chaudes, collations salées et sucrées.

Nous vous attendons nombreux ! Pass sanitaire obligatoire. Participation libre.

Renseignements : 06.87.92.09.32 www.emvag.fr

La hotte du Père-Noël :

L'Association du FOYER RURAL de Gragnague organise son Marché de Noël « LA HOTTE DU PERE-NOËL » le **dimanche 19 décembre de 10h00 à 18h00** à l'ESPACE DEBAT-PONSAN



Venez effectuer vos derniers achats pour les fêtes et découvrir les produits artisanaux de nos exposants : bijoux, raku, sacs, écharpes, peinture sur verre, chocolats, cartes scrapbooking, fleurs, ... créations diverses et variées sans oublier notre marché gourmand où vous pourrez vous restaurer tout au long de la journée.



Vous y retrouverez de nombreux stands plein de surprises présentées par des associations ou des artisans qui seront tous heureux de vous recevoir et pourquoi ne pas venir rencontrer le Père-Noël à cette occasion.

Tombola gratuite : un billet de tombola offert pour chaque achat effectué à un stand.

PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE. Nous vous attendons très nombreux. Merci d'avance

Joyeuses fêtes à tous

Gragnamômes 2022 :

Nous sommes heureux de vous annoncer que le 11ème festival Gragna'mômes aura lieu le **dimanche 22 mai 2022**.

Lors de notre dernier AG, le bureau a été entièrement reconduit, mais nous avons besoin de vous pour nous apporter de nouvelles idées.

Ce festival est fait pour vous et vos enfants et, qui mieux que vous, pourrez nous dire ce que vous attendez.

Alors n'hésitez pas à nous apporter vos idées de spectacle, d'activité manuelle, d'organisation

Pour découvrir tout notre programme, voici notre site : www.gragnamomes.com



Retrouvez-nous aussi sur Facebook et n'hésitez pas à partager l'info !

Toute l'équipe sera heureuse de vous accueillir.

Joyeuses fêtes de fin d'année.